

THE BEST – FIFA FOOTBALL AWARDS 2017

RÈGLES D'ATTRIBUTION

Les articles ci-dessous traitent de la distinction suivante :

- **Distinction Fair-play de la FIFA 2017** (la « distinction »)

Art. 1. La distinction est organisée et remise par la FIFA. Le fair-play est un aspect essentiel du football. Il reflète les valeurs d'un comportement conforme aux Lois du Jeu sur le terrain, mais aussi du bon sens et du respect envers ses coéquipiers, les arbitres, les adversaires et les supporters.

Art. 2. La distinction est attribuée à un(e) joueur/joueuse, entraîneur(e), équipe, arbitre, supporter ou groupe de supporters ayant fait preuve d'un comportement fair-play exemplaire sur le terrain ou en lien avec un match de football entre novembre 2016 et août 2017 (inclus).

Art. 3. Les nominés ont démontré un comportement exemplaire, tel que :

- jouer selon les Lois du Jeu et les promouvoir ;
- respect des coéquipiers, arbitres, adversaires et supporters ;
- lutte contre la discrimination.

Art. 4. Les nominés doivent être communiqués à la FIFA par des individus ou groupes sélectionnés avant le 10 octobre 2017 – avec une description du comportement fair-play et exemplaire en question.

Art. 5. Les informations transmises seront examinées pour l'établissement d'une liste finale par un groupe d'experts du football, conformément aux règles d'attribution.

Art. 6. Le lauréat sera sélectionné par un panel composé d'experts de la FIFA et d'experts externes.

Art. 7. Le lauréat recevra son trophée en personne lors d'une cérémonie organisée par la FIFA.

Art. 8. Tout litige découlant des scrutins sera analysé et réglé par la FIFA, à son entière discrétion.